

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 01/01/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
000050	28/12/2009	1 302 000,00	0,00	724,41	0,00	1 302 000,00
0035-Tirage Court Terme	20/12/2005	1 225 000,00	0,00	0,00	0,00	1 225 000,00
0038-Tirage Eonia	20/12/2006	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		3 727 000,00	0,00	724,41	0,00	3 727 000,00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 1424-30 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					79 412 569,53									
1641 Emprunts en euros (total)					71 412 569,53									
000029	SFIL CAFFIL	27/12/2004	27/12/2004	01/04/2009	6 000 000,00	F	Taux fixe à 3.07 %	3,07	3,15	EUR	T	P	O	A-1
000030	CAISSE D'EPARGNE	27/12/2004	27/12/2004	27/03/2005	5 000 000,00	F	Taux fixe à 3.67 %	3,67	3,78	EUR	T	P	O	A-1
000034	CAISSE D'EPARGNE	27/12/2005	27/12/2005	27/12/2006	5 000 000,00	C	Taux fixe à 2.13 %	2,13	2,16	EUR	A	P	O	E-3
000036	SFIL CAFFIL	01/08/2006	01/08/2006	01/09/2007	8 034 377,57	C	Taux fixe à 3.39 %	3,39	3,44	EUR	A	P	O	E-3
000037	CAISSE D'EPARGNE	04/07/2006	04/07/2006	25/03/2007	6 000 000,00	F	Taux fixe à 3.98 %	3,98	4,04	EUR	T	C	O	A-1
000039	SFIL CAFFIL	08/12/2006	08/12/2006	01/03/2008	1 425 000,00	V	(T4M(Postfixé)-Floor -0.02 sur T4M(Postfixé)) + 0.02	3,54	3,65	EUR	T	P	O	A-1
000040	SFIL CAFFIL	11/12/2006	11/12/2006	01/03/2008	1 630 000,00	V	(T4M(Postfixé)-Floor -0.02 sur T4M(Postfixé)) + 0.02	3,54	3,65	EUR	T	P	O	A-1
000041	SFIL CAFFIL	11/12/2006	11/12/2006	01/03/2008	1 715 000,00	V	(T4M(Postfixé)-Floor -0.02 sur T4M(Postfixé)) + 0.02	3,54	3,65	EUR	T	P	O	A-1
000042	SFIL CAFFIL	11/12/2006	11/12/2006	01/03/2008	1 630 000,00	V	(T4M(Postfixé)-Floor -0.02 sur T4M(Postfixé)) + 0.02	3,54	3,65	EUR	T	P	O	A-1
000043-reaménagement	CAISSE D'EPARGNE	25/04/2008	25/04/2008	25/06/2008	9 698 486,05	C	Taux fixe à 3.57 %	3,57	3,62	EUR	A	P	O	F-6
000044-reaménagement	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/04/2008	25/04/2008	25/06/2008	4 329 205,91	C	Taux fixe à 3.69 %	3,69	3,74	EUR	A	P	O	F-6
000046-Tirage 2.7M	SFIL CAFFIL	23/12/2008	23/12/2008	01/02/2009	2 700 000,00	V	(TAG 01 M(Postfixé)) + 0.03)-Floor -0.03 sur TAG 01 M(Postfixé)	2,52	2,58	EUR	M	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
000047	SFIL CAFFIL	23/12/2008	23/12/2008	01/02/2009	2 600 000,00	V	(TAG 01 M(Postfixé) + 0.03)-Floor -0.03 sur TAG 01 M(Postfixé)	2,52	2,58	EUR	M	P	O	A-1
000048	CAISSE D'EPARGNE	25/08/2009	25/08/2009	25/11/2009	5 150 500,00	F	Taux fixe à 4.56 %	4,56	4,64	EUR	T	C	O	A-1
000049	CAISSE D'EPARGNE	18/08/2009	25/08/2009	25/11/2009	2 500 000,00	F	Taux fixe à 3.4 %	3,40	3,44	EUR	T	C	O	A-1
00051	CREDIT AGRICOLE	01/04/2011	01/04/2011	10/07/2011	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.76 %	3,76	3,81	EUR	T	P	O	A-1
45	SFIL CAFFIL	18/06/2007	18/06/2007	01/01/2009	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.71 %	4,71	4,88	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
000050	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	28/12/2009	28/12/2009	15/10/2011	2 000 000,00	V	Euribor 12 M + 0.38	1,62	1,64	EUR	X	X	O	A-1
0035-Tirage Court Terme	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	20/12/2005	15/12/2005	29/12/2006	3 000 000,00	V	(TAG 03 M(Postfixé) + 0.04)-Floor -0.04 sur TAG 03 M(Postfixé)	2,50	2,52	EUR	A	X	O	A-1
0038-Tirage Eonia	SOCIETE GENERALE	20/12/2006	20/12/2006	31/12/2007	3 000 000,00	V	(Eonia(Postfixé) + 0.0225)-Floor - 0.0225 sur Eonia(Postfixé)	3,71	3,83	EUR	A	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					79 412 569,53									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				40 611 596,16					4 322 151,48	1 098 444,25		383 014,18
1641 Emprunts en euros (total)				36 884 596,16					3 915 651,48	1 097 335,82		382 540,06
000029	N		A-1	858 120,98	1	V	Euribor 03 M + 0.05-Floor -0.05 sur Euribor 03 M	0,00	682 206,77	0,00		0,00
000030	N		A-1	426 572,09	0,99	F	Taux fixe à 3.67 %	3,78	426 572,09	9 949,55		
000034	N		E-3	2 208 208,44	6,99	C	Taux fixe 2.13% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0.3% sinon (6.8% - 5 x spread)	2,16	279 580,41	47 688,10		456,44
000036	N		E-3	4 166 828,34	7,67	C	Taux fixe 3.97% si Spread CMS EUR 30 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0% sinon (5.49% - 5 x spread)	4,03	436 357,83	167 720,63		49 777,95
000037	N		A-1	2 869 123,99	7,98	F	Taux fixe à 0.71 %	0,71	358 640,52	19 415,90		247,56
000039	N		A-1	962 301,39	13,92	F	Taux fixe à 3.91 %	4,03	52 724,64	37 369,00		2 963,70
000040	N		A-1	1 100 737,29	13,92	F	Taux fixe à 3.91 %	4,03	60 309,65	42 744,87		3 390,06
000041	N		A-1	1 158 137,43	13,92	F	Taux fixe à 3.91 %	4,03	63 454,74	44 973,87		3 566,84
000042	N		A-1	1 100 737,29	13,92	F	Taux fixe à 3.91 %	4,03	60 309,65	42 744,87		3 390,06
000043-reamenagé	N		F-6	4 862 709,84	7,48	C	3.57-(7*Cap 7 sur Libor USD 12M(Postfixé))	3,62	537 215,89	176 009,83		81 070,57
000044-reamenagé	N		F-6	2 170 614,30	7,48	C	3.69-(6*Cap 5.5 sur Euribor 12 M(Postfixé))	3,74	239 802,19	81 208,11		37 404,66
000046-Tirage 2.7M	N		A-1	1 879 512,66	15	V	(TAG 01 M(Postfixé) + 0.03)-Floor -0.03 sur TAG 01 M(Postfixé)	0,00	98 279,79	0,00		0,00
000047	N		A-1	1 809 899,75	15	V	(TAG 01 M(Postfixé) + 0.03)-Floor -0.03 sur TAG 01 M(Postfixé)	0,00	94 639,77	0,00		0,00
000048	N		A-1	3 562 429,29	20,65	F	Taux fixe à 4.56 %	4,64	171 683,32	159 510,99		15 032,31

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
000049	N		A-1	1 729 166,79	20,65	V	Euribor 03 M + 0.63	0,32	83 333,32	6 001,42		771,55
00051	N		A-1	2 372 338,61	17,27	F	Taux fixe à 3.76 %	3,81	97 800,46	87 831,70		19 005,03
45	N		A-1	3 647 157,68	14	F	Taux fixe à 4.71 %	4,78	172 740,44	174 166,98		165 463,33
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				3 727 000,00					406 500,00	1 108,43		474,12
000050	N		A-1	1 302 000,00	15,79	V	Euribor 03 M + 0.38	0,06	81 500,00	1 108,43		474,12
0035-Tirage Court Terme	N		A-1	1 225 000,00	7	V	(TAG 03 M(Postfixé) + 0.04)-Floor -0.04 sur TAG 03 M(Postfixé)	0,00	175 000,00	0,00		0,00
0038-Tirage Eonia	N		A-1	1 200 000,00	8	V	(Eonia(Postfixé) + 0.0225)-Floor -0.0225 sur Eonia(Postfixé)	0,00	150 000,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		40 611 596,16					4 322 151,48	1 098 444,25	0,00	383 014,18

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multipliateur jusqu'à 3 ou multipliateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multipliateur jusqu'à 5 (E)														
000034	CAISSE D'EPARGNE	5 000 000,00	2 208 208,44	3	20	27/12/2005 - 25/12/2008	Taux fixe à 2,13 %	Taux fixe 2.13% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)- CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0.3% sinon (6.8% - 5 x spread)		Taux fixe 2.13% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)- CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0.3% sinon (6.8% - 5 x spread)	2,16	47 688,10		5,60
000036	SFIL CAFFIL	8 034 377,57	4 166 828,34	3	20	01/08/2006 - 01/09/2007	Taux fixe à 3,39 %	Taux fixe 3.97% si Spread CMS EUR 30 ans(Postfixé)- CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0% sinon (5.49% - 5 x spread)		Taux fixe 3.97% si Spread CMS EUR 30 ans(Postfixé)- CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0% sinon (5.49% - 5 x spread)	4,03	167 720,63		10,57
TOTAL (E)		13 034 377,57	6 375 036,78									215 408,73		16,18
Autres types de structures (F)														
000043-reamenagé	CAISSE D'EPARGNE	9 698 486,05	4 862 709,84	6	18	25/04/2008 - 25/06/2010	Taux fixe à 3,57 %	Taux fixe à 3,57 %		3.57-(7*Cap 7 sur Libor USD 12M(Postfixé))	3,62	176 009,83		12,34
000044-reamenagé	CREDIT FONCIER DE FRANCE	4 329 205,91	2 170 614,30	6	18,17	25/04/2008 - 25/06/2010	Taux fixe à 3,69 %	Taux fixe à 3,69 %		3.69-(6*Cap 5.5 sur Euribor 12 M(Postfixé))	3,74	81 208,11		5,51
TOTAL (F)		14 027 691,96	7 033 324,14									257 217,94		17,85
TOTAL GENERAL		27 062 069,53	13 408 360,92									472 626,67		34,02

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16					
	% de l'encours	66,98%					
	Montant en euros	27 203 235 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits			2			
	% de l'encours			15,70%			
	Montant en euros			6 375 037 €			
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						2
	% de l'encours						17,32%
	Montant en euros						7 033 324 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2019	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe (total) (2)													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/68	Produits /763	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV. – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES	A2

CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1 000 €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

veuillez trouver jointe en annexe les délibérations suivantes :
N° 166 /2017 du 5 décembre 2017

III. – VOTE DU BUDGET	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N ET PROVISIONS NOUVELLES	A3

Nature	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant des provisions constituées C= A+ B	Montant des reprises D	SOLDE E = C- D
Provisions pour Riques et charges (2)	0,00		326 100,00	326 100,00	0,00	326 100,00
Provisions pour litiges et contentieux	0,00		190 100,00	190 100,00	0,00	326 100,00
Soprema Entreprises SAS	0,00	01/12/2015	3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00
Mme Claire Fourche Thuilier	0,00	01/12/2015	25 900,00	25 900,00	0,00	25 900,00
Mr Franck Belloir	0,00	12/10/2016	5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00
Mr DENOUAL	0,00	12/10/2016	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
Mr DENOUAL 2	0,00	19/06/2018	153 000,00	153 000,00	0,00	153 000,00
Syndicat FO Note Info	0,00	12/10/2016	500,00	500,00	0,00	500,00
Mr GASNIER	0,00	19/06/2018	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00
Mme DE LA TRIBOUILLE	0,00	19/06/2018	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
Mme GROUSSOLLE	0,00	19/06/2018	87 000,00	87 000,00	0,00	87 000,00
				0,00		0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00		0,00
				0,00		0,00
Provisions pour grosses réparations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00		0,00
				0,00		0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00		0,00
				0,00		0,00
Provisions pour Riques et charges (2)	0,00		25 102,93	25 102,93	10 762,00	14 340,93
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00		0,00
				0,00		0,00
- des stocks	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00		0,00
				0,00		0,00
- des comptes de tiers	0,00		8 069,93	8 069,93	0,00	8 069,93
Suivant état fourni par la Paierie		01/12/15	8 069,93	8 069,93		8 069,93
				0,00		0,00
- des comptes financiers	0,00		17 033,00	17 033,00	10 762,00	6 271,00
sur emprunts produits de pente				0,00	0,00	0,00
Caisse Epargne N° 34 (nvx calcul)	0,00	26/08/14	7 406,00	7 406,00	1 135,00	6 271,00
Dexia N° 36 (nvx calcul)	0,00	26/08/14	9 627,00	9 627,00	9 627,00	0,00
				0,00		0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A5

A5 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : 001 Intitulé de l'opération : Construction sous mandat du centre d'Intervention Routier pour le compte du Département de Loire-Atlantique					Date de la délibération: 05/12/2017					
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)						
DEPENSES (a)					152 000,00		1 040 700,00	1 192 700,00		
4581 4581001 CIR PORNIC (5)	152 000,00		1 040 700,00	1 040 700,00						
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire										
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section										
Annulations sur dépenses (c)(6)										
Dépenses nettes (a-c)					152 000,00		1 040 700,00	1 192 700,00		
RECETTES (b)										
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)										
4582 CIR PORNIC			1 457 000,00	1 457 000,00						
040 Financement par le mandataire										
041 Financement par emprunt à la charge du tiers										
Annulations sur recettes (d) (6)										
Recettes nettes (b-d)							1 457 000,00	1 457 000,00		

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV. – ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN – SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT par renvoi de l'article L. 3241-1 et L. 3312-7 du CGCT)	IV B1
--	----------------------------

Article (1)	Subvention (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	montant de la subvention
INVESTISSEMENT					0,00
					0,00
					0,00
FONCTIONNEMENT					6 800,00
6574	Œuvre des Pupilles Orphelins des Sapeurs Pompiers	subvention de fonctionnement	Œuvre des Pupilles Orphelins des Sapeurs Pompiers	Association Loi 1901	1 800,00
6574	Association Amis du Musée des SP de Loire-Atlantique	subvention de fonctionnement	Association Amis du Musée des SP de Loire-Atlantique	Association Loi 1901	5 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT	IV
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B6

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2019)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2019)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2019	Restes à financer de l'exercice 2020	Restes à financer (exercices au delà de 2020)
Dépenses	40 701 000,00	1 936 000,00	42 637 000,00	10 271 900,26	4 787 700,00	9 430 891,00	27 536 651,94
100 2009 12 CIS ANCENIS	7 500 000,00	-500 000,00	7 000 000,00	6 903 050,74	43 000,00	49 763,00	53 949,26
100 2009 17 CIS PAIMBOEUF	948 000,00	-45 000,00	903 000,00	23 445,00	107 000,00	659 000,00	772 555,00
100 2009 18 CENTRE DE FORMATION ET D ENTRAINEMENT	15 000 000,00		15 000 000,00	172 390,16	1 138 000,00	3 253 000,00	13 689 609,84
100 2013 2 CIS PORNIC	7 000 000,00		7 000 000,00	1 432 035,90	1 817 300,00	3 347 000,00	3 750 664,10
100 2015 3 COMCIS MESQUER ST MOLF	527 000,00		527 000,00	502 732,66	21 000,00	3 128,00	3 267,34
100 2015 4 COMCIS LA TURBALLE PIRIAC	500 000,00		500 000,00				500 000,00
100 2017 1 COMCIS PAULX-ST ETIENNE MER MORTE	191 000,00	90 000,00	281 000,00	11 490,32	243 000,00	9 000,00	26 509,68
100 2018 1 CIS REZE - AMENAGEMENT EXTENSION	3 095 000,00	1 205 000,00	4 300 000,00	4 224,00	170 000,00	300 000,00	4 125 776,00
100 2018 2 COMCIS VAY LE GAVRE	711 000,00	192 000,00	903 000,00	649,82	107 000,00	670 000,00	795 350,18
100 2019 1 CIS DERVAL		994 000,00	994 000,00		50 000,00	70 000,00	944 000,00
200 2017 1 ENTRETIEN PATRIMOINE IMMOBILIER 2017-2021	4 653 000,00		4 653 000,00	989 850,28	1 000 000,00	1 000 000,00	2 622 401,92
400 2015 2 VEHICULES - RECONDITIONNEMENT TUYAUX ECHEVEAUX	576 000,00		576 000,00	232 031,38	91 400,00	70 000,00	252 568,62
Recettes							

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT	IV
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B7

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour memoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2019)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2019)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2019	Restes à financer de l'exercice 2020	Restes à financer (exercices au delà de 2020)
Dépenses							
Recettes							

SANS OBJET

IV. – ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE SDIS A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (Articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L. 3313-1 du CGCT et au SDIS par renvoi de l'article L. 3241-1)	IV C2
---	----------------------------

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Convention : 24/04/2012	Comité d'Œuvres Sociales du SDIS 44	COS du SDIS 44	Association de Loi 1901 - 12 Rue Arago à La Chapelle sur Erdre	575 000,00
Convention : 16/03/2011	Union Départementale des Sapeurs Pompiers de Loire-Atlantique	UDSP 44	Association de Loi 1901 - 8 Rue Arago - Zac de Gesvrine - 44240 La Chapelle sur Erdre	140 000,00
Autres				

(1) Siège de l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV. – ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	IV C3.4
--	------------------------------

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Restauration collective du personnel		16 décembre 2008	N° 153/2008 du 16/12/2008	